



Table ronde 1 des 5^e Rencontres de l'éducation populaire

**Co - construire les citoyennetés :
comment articuler école et éducation populaire ?**

**Vendredi 5 décembre 10h45 - 13h00
Grand Plateau, Friche la Belle de Mai**

En quoi l'école et l'éducation populaire peuvent-elles travailler de concert pour former les citoyens de demain ? Comment l'école et l'éducation populaire permettent aux enfants et aux jeunes d'exercer une citoyenneté active, dans un esprit de solidarité et de responsabilité d'un commun partagé ?

L'éducation populaire permet un apprentissage par l'expérience sociale. L'école est l'espace de socialisation et le terrain de la coopération et de l'engagement. De quelles façons l'école et les acteurs de l'éducation populaire travaillent-ils ensemble pour lutter contre les inégalités, à la sensibilisation aux enjeux du collectif, et à l'éveil des consciences politiques ?

Animation : Djéhanne Gani, le Café Pédagogique

Lien vers le site du Café Pédagogique : www.cafepedagogique.net

Une rencontre pour penser la citoyenneté comme un commun éducatif

L'école et l'éducation populaire partagent un socle commun : former des citoyens capables de comprendre le monde, d'agir collectivement et de transformer leur environnement dans un esprit de solidarité et de responsabilité. **L'école offre un cadre d'apprentissage structuré, de socialisation et de transmission des savoirs ; l'éducation populaire ouvre des espaces d'expérimentation, de participation, d'autonomie et de mise en action. Entre ces deux univers, les collaborations existent mais demeurent souvent fragiles**, marquées par des contraintes de temps, de moyens, ou encore par une méconnaissance réciproque. En quoi l'école et l'éducation populaire peuvent-elles travailler de concert pour former les citoyens de demain ?

Cette table ronde a permis d'explorer, à partir d'expériences de recherche, de terrain et d'engagement pédagogique, les conditions d'une coéducation renouvelée. Les intervenants ont abordé les liens entre mémoire, territoire, écologie, participation des familles, communs pédagogiques et innovation sociale, dessinant les contours d'une citoyenneté active, sensible, critique et partagée.

Interventions

■ Léo Vennin, enseignant chercheur en sciences politiques, Université Grenoble Alpes / IEP de Grenoble.

Léo Vennin a soutenu en 2022 une thèse de doctorat portant sur l'éducation populaire en France. En 2025, il poursuit ses recherches sur le système éducatif et les pratiques pédagogiques, et est également chargé d'enseignement à l'IEP de Grenoble.

Auteur d'une thèse sur la socio-histoire de l'éducation populaire, Léo Vennin propose de revenir sur le lien historique et toujours renouvelé entre éducation populaire et citoyenneté.

Léo Vennin revient sur la profondeur historique du lien entre éducation populaire et citoyenneté, en s'appuyant sur ses travaux de socio-histoire. Il rappelle que **l'éducation populaire s'est construite dans un "nomadisme institutionnel", oscillant entre autonomie militante et intégration dans les politiques publiques**. Cette tension fonde encore aujourd'hui les relations entre associations, État et école : comment maintenir une ambition émancipatrice tout en travaillant avec des institutions qui imposent cadres, normes et logiques bureaucratiques ? Pour Léo Vennin, reconnaître l'éducation populaire comme champ autonome plutôt que simple outil de politique éducative permet de préserver la créativité, l'innovation et la critique sociale qui la caractérisent. Il souligne que **la co-construction entre école et associations n'est possible que si l'on accepte la pluralité des cultures professionnelles, la valorisation des pratiques alternatives et la liberté d'expérimenter, condition indispensable pour développer une citoyenneté active et réflexive**.

▪ **Aline Grasperge – doctorante en sciences de l'éducation et de la formation au CREAD - Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique (Université Rennes 2) et ATER (Université Paris Est Créteil [UPEC])**

À l'ère des politiques de coéducation, Aline Grasperge s'intéresse aux conditions de mise en œuvre de ces intentions sur le terrain, plus particulièrement entre associations d'éducation populaire, écoles et familles. Aline Grasperge interroge de manière concrète comment et à quelles conditions l'idéal de "faire ensemble" entre acteurs éducatifs se met en œuvre sur le terrain. Elle évoque le rôle des associations d'éducation populaire dans la médiation entre école et familles et la construction d'une citoyenneté active.

Entre 2020 et 2024, sa double casquette de chercheuse et d'actrice associative lui a permis d'observer de l'intérieur le **rôle de médiation joué par les structures d'éducation populaire** : elles accompagnent les familles dans les démarches administratives, soutiennent la scolarité, facilitent le dialogue avec l'École et, surtout, créent des espaces d'écoute et de confiance qui contribuent à renforcer la participation citoyenne des familles qui la fréquentent. L'association incarne alors un lieu où elles peuvent trouver non seulement un appui scolaire, mais aussi un espace politique au sens fort : un lieu pour être reconnues, s'exprimer et agir collectivement.

Toutefois le rôle d'intermédiaire joué par l'association reste traversé par un certain nombre de tensions : l'enjeu de réussite scolaire amène les parents à solliciter prioritairement les acteurs associatifs pour les activités proprement scolaires. La question scolaire tend alors à prendre une place de plus en plus importante dans les activités de l'association, qui porte pourtant un projet éducatif indépendant de celui de l'École. D'autre part, les rapports avec les acteurs scolaires se construisent difficilement : manque de temps, d'outils de coordination, injonctions institutionnelles contradictoires, incompréhensions mutuelles entre enseignants et animateurs. **Le travail de recherche montre que la coopération association/École ne peut fonctionner qu'à condition qu'elle repose sur des rapports de confiance et de reconnaissance mutuelle des rôles éducatifs, au risque de continuer à entretenir des relations ponctuelles et superficielles, qui peinent à s'inscrire dans un temps long.**

▪ **Benjamin Gentils – Directeur de la Fabrique des communs pédagogiques, représentant du mouvement "Classe dehors"**

Benjamin Gentils présente les actions, les enjeux de Classes dehors. Il revient sur les Rencontres internationales qui se sont déroulées à Marseille en 2024. Il traite de la question des coalitions territoriales et des communs pédagogiques pour rendre effectifs les objectifs de citoyennetés portées par l'association.

Benjamin Gentils présente le mouvement des "classes dehors" comme une manière de renouveler la relation des enfants à leur territoire, tout en décroissant l'école et en mobilisant les ressources locales. Les projets développés – rencontres avec les habitants, découvertes des métiers, exploration du patrimoine naturel et culturel, enquêtes environnementales – articulent éducation formelle et éducation informelle, et permettent de développer un droit d'enquête chez les élèves. Il décrit les Rencontres internationales de Marseille comme un moment clé de mise en réseau entre enseignants, acteurs associatifs, collectivités et chercheurs, révélant **l'importance des coalitions territoriales et des communs pédagogiques pour faire émerger une citoyenneté sensible, écologique et coopérative**. Pour lui, l'école ne peut pas porter seule l'objectif d'émancipation : c'est en partageant la responsabilité éducative avec les habitants, les structures culturelles et les associations que l'on construit une véritable citoyenneté active, notamment sur les enjeux de justice environnementale et d'aménagement du territoire.

▪ **Nora Latroch – Enseignante d’histoire-géographie-EMC (Académie d’Aix-Marseille)**

Nora Latroch enseigne l’histoire-géographie-EMC. Elle mène des projets pédagogiques pluridisciplinaires en lien avec des associations et institutions pour rendre active et présente l’éducation à la citoyenneté. Elle a également des pratiques pédagogiques hors les murs pour favoriser une citoyenneté active et sensible des élèves. Elle aborde la place de l’école dans la construction et l’éveil de la citoyenneté des élèves, par les connaissances comme l’expérience par des projets mémoriel et écocitoyen ou des pratiques pédagogiques en lien avec des associations ou institutions.

Nora Latroch montre comment l’école peut **nourrir l’engagement citoyen des élèves à travers des projets pédagogiques ancrés dans la mémoire et le territoire**. Le travail mené autour de l’Hôtel Bompard – internement de femmes et enfants étrangers pendant la Seconde Guerre mondiale – mobilise histoire, EMC et philosophie : production d’un webdocumentaire, analyse d’archives, démarche d’enquête sensible, jusqu’à une demande officielle de pose de plaque commémorative. Selon elle, ces projets permettent aux élèves de comprendre que la mémoire n’est pas qu’un savoir, mais un levier d’action pour interroger le présent.

Elle présente également un projet éco citoyen autour de l’étang du Bolmon, où les élèves interrogent les conflits d’usage entre biodiversité, agriculture, urbanisme et loisirs, rencontrent pêcheurs, associations et acteurs publics, et produisent cartes, récits et interviews. Ces démarches leur permettent de saisir la complexité du territoire et d’articuler savoir scientifique, enjeux sociaux et responsabilité écologique. Enfin, Nora Latroch défend une pédagogie hors les murs, développée depuis quatre ans, qui redonne du sens aux apprentissages et favorise coopération, oralité, inclusion et engagement. Pour elle, **sortir de la classe, c’est aussi sortir des rôles habituels, ouvrir la discussion, redonner un pouvoir d’agir et construire une citoyenneté sensible et partagée**.

▪ **Présentation du “Prix Ibrahim Ali”, parcours éducatif et citoyen de lutte contre le racisme et les discriminations”, dispositif de la Ville de Marseille destiné aux élèves en élémentaire à Marseille, par l’équipe projet.**

Le “Prix Ibrahim Ali, lutte contre les discriminations” est un parcours destiné aux élèves en élémentaire qui se déploie dans 35 écoles de la ville de Marseille. Il propose une démarche éducative et pédagogique autour des enjeux de lutte contre le racisme et les discriminations en s’appuyant sur l’art, la littérature jeunesse et l’histoire de Marseille pour valoriser son métissage originel et continu. En présence de Pierre Huguet, adjoint au Maire de Marseille en charge de l’éducation, des cantines scolaires, du soutien scolaire, des activités périscolaires et du projet éducatif territorial (PEDT).

Lien vers le site du Prix Ibrahim Ali :

www.marseille.fr/mairie/actualites/la-ville-de-marseille-vote-la-creation-du-prix-ibrahim-ali

▪ **Sylvie Alméro – Directrice de la Caisse des écoles (Ville de Marseille) et cheffe de service des politiques éducatives**

Sylvie Alméro rappelle le rôle social central de la Caisse des écoles : garantir l’égalité d’accès à l’éducation, soutenir les équipes pédagogiques et déployer une offre éducative favorisant la réussite de tous les élèves dont les parcours qui s’inscrivent dans les cinq axes du projet éducatif de territoire : culture, santé, sport, environnement, citoyenneté. Elle souligne que la Ville met à disposition des enseignants plusieurs dispositifs éducatifs parmi lesquels le parcours Ibrahim Ali occupe une place importante, car il incarne la volonté municipale d’inscrire la lutte contre le racisme comme un axe important du projet éducatif. Elle insiste sur la **nécessité pour la collectivité d’investir dans de tels projets, car ils permettent de travailler l’empathie, le vivre-ensemble et la compréhension du territoire marseillais. L’enjeu, selon elle, est de consolider et d’élargir ce parcours pour qu’il devienne une référence durable dans la formation citoyenne**.

▪ **Carine Sauvayre - Référente du parcours “Prix Ibrahim Ali”, lutte contre les discriminations, cheffe de projet, service des politiques éducatives, direction de l’Éducation, Ville de Marseille**

Carine Sauvayre revient sur la genèse du dispositif, conçu en réponse à un besoin : offrir aux écoles marseillaises un parcours éducatif complet pour **sensibiliser les élèves aux discriminations, encourager au respect de la diversité et promouvoir des comportements inclusifs et égalitaires**. Elle décrit les grandes étapes vécues par les classes. Depuis son lancement, elle observe des retours très positifs des équipes : élèves engagés, discussions riches, désir d’aller plus loin. Elle note aussi certains besoins d’accompagnement : mieux outiller les enseignants dans la lutte contre les discriminations dans leur pratiques pédagogiques, renforcer les liens avec les partenaires culturels, faciliter les temps de coordination. Le dispositif évolue cependant chaque année grâce aux contributions du terrain.

▪ **Ellora Sagot-Vincent - professeur des écoles, école des Convalescents qui porte le projet “ensemble contre les discriminations” : quand le théâtre transforme des élèves en ambassadeurs citoyen**

Ellora Sagot-Vincent explique comment elle a intégré le parcours dans son projet de classe “Ensemble contre les discriminations”. Les ressources proposées (albums jeunesse, visite aux archives municipales et mémorial des Déportations, ateliers de pratiques théâtrales) lui ont permis de structurer un travail à la fois artistique, historique et citoyen. Elle observe des **bénéfices nets chez ses élèves : davantage d’empathie, une meilleure coopération, une plus grande aisance dans l’expression orale et une compréhension plus fine des discriminations**. Les ateliers théâtraux ont été particulièrement transformateurs, permettant à certains élèves de s’affirmer et de devenir des “ambassadeurs citoyens” au sein de la classe et de l’école. Pour elle, le parcours a donné du sens, du lien et un cadre, tout en laissant une grande liberté pédagogique.

▪ **Quitterie Majorel, comédienne, représentante du Théâtre de la mer, partenaire du projet**

Quitterie Majorel rappelle le rôle du Théâtre de la Mer au sein du parcours : **offrir une médiation sensible par les arts vivants pour aborder des sujets difficiles comme le racisme, les discriminations, le harcèlement**. Le théâtre, par le jeu, permet aux enfants d’explorer des émotions, de comprendre les mécanismes d’exclusion et de s’exprimer sans jugement. Elle souligne l’importance de la présence d’un intervenant extérieur : un regard neutre, une autre manière de dire, de faire, d’écouter. Avec les élèves, elle traduit les thèmes sensibles par des scènes courtes, des improvisations, des images corporelles, permettant à chacun de s’approprier les enjeux selon sa sensibilité. Elle observe que la pratique artistique développe la confiance, la solidarité et parfois même un leadership positif chez les enfants.

▪ **Soumicha Draoui, éducatrice ADDAP venue en appui à l’enseignante sur l’accompagnement des élèves quant à l’élaboration, à la mise en scène et à la gestion des élèves tout au long de l’année.**

Mme Draoui décrit l’accompagnement apporté tout au long de l’année, notamment grâce à la mise à disposition d’un local de l’ADDAP13, indispensable pour mener le projet dans de bonnes conditions matérielles. Elle soutient l’enseignante dans la gestion du groupe, la régulation des émotions, le suivi individuel de certains élèves et la logistique des séances artistiques. L’ADDAP intervient auprès d’élèves en difficulté, parfois hors temps scolaire ou au moment de leur entrée au collège, assurant une continuité éducative. Selon elle, le parcours permet aux enfants d’exprimer ce qu’ils vivent, de mieux comprendre l’injustice, et de découvrir des espaces où ils peuvent **créer, débattre et prendre confiance**. **L’éducation populaire apporte un complément essentiel à l’école, surtout en éducation prioritaire.**

▪ Pierre Huguet - Adjoint au Maire de Marseille, délégué à l'Éducation

Pierre Huguet rappelle que le parcours Ibrahim Ali s'inscrit pleinement dans la stratégie éducative de la Ville : **une politique fondée sur la justice sociale, l'égalité, la lutte contre les discriminations et le développement d'une culture commune marseillaise**. Pour lui, ce prix traduit une volonté politique claire : permettre aux élèves de comprendre leur territoire, son histoire, ses blessures mais aussi ses ressources culturelles, et leur donner les moyens d'agir. Il insiste sur le fait que la Ville continuera de soutenir les initiatives qui renforcent la citoyenneté, l'art à l'école et la coopération entre institutions, enseignants et partenaires.

Coopération - Freins et leviers (synthèse des échanges)

Les intervenants soulignent **plusieurs freins** : manque de temps de coordination, besoin de formation à l'histoire locale et aux questions de discrimination, difficultés logistiques (locaux, déplacements), diversité des cultures professionnelles.

Mais tous insistent sur les leviers : un cadre institutionnel clair, la mobilisation d'artistes et d'associations, la richesse des ressources pédagogiques, la confiance construite entre partenaires. Pour les prochaines éditions, ils évoquent la nécessité d'élargir l'audience aux professeurs. Ils ont pointé la nécessaire formation de tous les acteurs pour consolider l'ambition citoyenne du parcours.

Ce que l'on peut retenir...

Cette rencontre montre que les citoyennetés ne s'enseignent pas uniquement : elle se vivent, s'expérimentent, se discute, se co-construisent. Le manque d'espaces communs et de temps de rencontres entre école et éducation populaire a été souligné. L'absence de temps institutionnalisé est identifiée comme un frein majeur. Les collaborations existent déjà mais demandent à être renforcées par des temps communs, des reconnaissances mutuelles et des dispositifs qui valorisent la créativité, la confiance et l'autonomie. Qu'il s'agisse de projets mémoriels, de démarches écocitoyennes, de classes dehors ou de travail avec les familles, toutes les interventions convergent vers une même idée : **former les citoyens de demain nécessite une alliance durable entre école, associations, territoires et habitants, autour du commun éducatif que constitue la citoyenneté.**

- École + éducation populaire = une citoyenneté active : savoirs + expérience, théorie + participation.
- Préserver l'autonomie de l'éducation populaire est nécessaire pour garder sa capacité d'innovation et d'émancipation.
- Coopérer reste difficile, faute de temps, de moyens et de cultures professionnelles communes.
- Le territoire devient un outil pédagogique : classes dehors, projets écocitoyens, enquêtes, mémoire.
- Il existe un manque de formation dans l'Éducation nationale sur l'éducation populaire.
- La citoyenneté s'apprend par l'action : enquêter, rencontrer, sortir, débattre, agir ensemble.
- Les associations jouent un rôle d'interface essentiel entre école et familles, surtout pour lutter contre les inégalités.